



Grenoble, le 23 mars 2015

Communiqué de presse

2^{ème} tour des élections des conseillers départementaux du 29 mars 2015

Déclarations de candidatures - Rappel

Le Préfet de l'Isère rappelle que les candidats pouvant accéder au 2^e tour des élections départementales du dimanche 29 mars 2015, doivent impérativement déposer une nouvelle candidature : **le lundi 23 mars 2015 de 9h à 12h et de 13h à 15h30 et le mardi 24 mars 2015 de 9h à 12h et de 13h à 16h, dernier délai.**

Toutes les informations sont dans le « Memento du candidat », disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Isère : www.isere.gouv.fr

Contact presse :

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05

communication@isere.pref.gouv.fr

twitter.com/Prefet38